

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires, coordonnateurs d'activités et médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 6 janvier 2022

OBJET : Plan d'utilisation des lits de SII dans un contexte d'une hausse de cas de SII COVID au CISSS de Chaudière-Appalaches – Mise à jour HDL

Principes directeurs :

- Les usagers COVID + sont maintenus dans le milieu d'origine;
- Aucun centre hospitalier dédié COVID et aucun réaménagement de l'unité des soins intensifs et intermédiaires (USII) COVID à HDL. Donc, utilisation des espaces physiques actuels;
- Les admissions des usagers respectent les critères établis pour les USII, le tout dans le respect de la désignation des niveaux d'intensité de service des unités USII de chaque centre hospitalier (voir *Ratio sécuritaire à l'unité de Soins intensifs et intermédiaires en Chaudière-Appalaches*);
- Tout transfert doit être discuté entre médecins traitants au préalable;
- Le rapport COOLSI est ajusté 5 fois par jour (3 h, 8 h, 12 h, 16 h et 21 h) afin de représenter la réalité locale (nombre de lits disponibles *versus* ressources humaines) des USII et des lits de médecine des centres hospitaliers;
- Optimisation de l'utilisation du parc de lits USII régional (COVID et non COVID) :
 - Aucun patient « vert » ou P4 dans les lits de SII
 - Des transferts peuvent être réalisés afin de permettre aux USII afin d'assurer l'accès à leur mission (chirurgie, médecine, traumatologie et urgence)
- Planification d'une rencontre régionale d'utilisation des lits USII COVID selon les critères :
 - Si $\geq 4/6$ usagers
 - Taux d'occupation des lits COVID régionaux qui limite les admissions ($\geq 80\%$ du taux d'occupation)
 - Taux d'occupation aux soins intensifs réguliers qui augmente

Cette rencontre doit être planifiée par le coordonnateur d'activités après entente avec la DASI/DSI. Cette rencontre inclut : chefs médicales et gestionnaires des USII, DASI/DSI, DASP/DSP, PCI, DGAPSPGS. La fréquence sera établie à la fin de chaque rencontre.

Séquence d'actions :

1. Application du *Plan de désencombrement de la mission hospitalière* et mesures d'urgence sanitaire :
 - a. Hausse importante des cas de COVID dans la région engendrant une augmentation du nombre d'hospitalisations;
 - b. Sortie des patients NSA du centre hospitalier visé pour permettre l'hospitalisation des cas aigus;
 - c. Modulation d'activités au sein de l'organisation;
 - d. Délestage afin d'avoir les ressources humaines permettant la prise en charge de la clientèle hospitalisée (Unité de médecine et USII).

2. USII avec chambres à pression négative :

Localisation des chambres SII à pression négative					
		Hôpital de Montmagny	Hôtel-Dieu de Lévis*	CH de Beauce	CH Thetford
Lits SII COVID	# de chambre AVEC PRESSION NÉGATIVE DÉJÀ INSTALLÉE	Chambres 2-4-5-6	Chambres (en ordre d'utilisation) 10-11-12-13-14 4-5-6-7-8-9	Chambres 601-602-603 604-605-606	Chambres 451-452-453-454
	Ouverture de lits soins intermédiaires surcapacité hors norme	Aucune	10 lits à l'unité de transition au RC 187	Aucune	Aucune

***Pour HDL**

Si ≥ 18 usagers à l'unité des soins intensifs et intermédiaires 3^e étage (taux d'occupation global) :

- i. Planification de l'ouverture de l'unité de transition au RC 187
 1. Requis de soins intermédiaires seulement
 2. Usagers suivis par médecin traitant et consultant



Julie Berger
Directrice adjointe des soins infirmiers
Volet gestion des opérations en santé physique
Secteurs Alphonse-Desjardins et Montmagny-L'Islet



Lisa Mathieu
Directrice adjointe des soins infirmiers
Volet gestion des opérations en santé physique
Secteurs Beauce-Etchemins et Thetford Mines